

«ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES ET POLITIQUES DE L'AIDE JAPONAISE A LA PECHE DANS LES PETITES ILES INDEPENDANTES DES CARAIBES ORIENTALES

de Bernard Petitjean Roget¹ couvrant la période de 1987 à 2002»

REVISION du SOMMAIRE EXECUTIF couvrant la période 2003 à 2014

¹ Bernard PETIJEAN ROGET est décédé prématurément en mars 2014. Il était conseiller et titulaire d'un DESS en sciences économiques (diplôme de 3e cycle) de l'Université de Paris I. Il était chargé d'enseignement à l'Université des Antilles et de la Guyane et conseiller au Commerce Extérieur de la France. Il a dirigé un groupe de plus de quinze sociétés implantées aux caraïbes. Il était aussi membre de la CAIC (Caribbean Association of Industry and Commerce), de la CCIM (Chambre de Commerce de la Martinique), et Président des Industries de la Martinique.



Il y a douze ans, l'ECCEA et Ocean Care firent appel à l'éminent économiste caribéen, Bernard Petitjean Roget, pour réaliser une étude sur les impacts socio-économiques de l'aide fournie aux six états des Caraïbes orientales, membres de la Commission baleinière internationale (CBI). Le Sommaire exécutif de ce rapport de 2002 est joint en annexe; le rapport complet peut être lu sur les sites web www.eccea.com et www.oceancare.org sous la rubrique "publications".

Petitjean Roget attira notre attention sur un point particulier, le secteur de la pêche, objet de l'aide japonaise fournie à certains pays des Caraïbes orientales dès 1987. Cette aide prévoyait 29 subventions octroyées lors du lancement de l'étude par Petitjean Roget et la réalisation de 17 complexes de pêche construits ou en cours de construction. Depuis, 12 nouvelles subventions majeures ont été versées, et neuf projets de construction d'infrastructures de pêche ont été mis en œuvre, le dernier sur l'île de Nevis.

Le rapport de Petitjean Roget attirait l'attention sur l'importance potentielle de ces investissements, de plusieurs millions de dollars versés occasionnellement dans un secteur qui, dans chacun de ces pays, contribue au GDP/PIB national pour plus de 2%. Il écrivait que ces investissements ciblés sur une si grande échelle pouvaient donner des "résultats spectaculaires", mais au cours de sa mission il n'eut aucune preuve de cela, et d'après les chiffres actuels du GDP cela semble être toujours le cas. Petitjean Roget fut surpris de l'absence d'études socio-économiques préparatoires en mesure de prouver l'existence de décisions en matière d'aide destinée à un secteur critique ; il constata au contraire le développement de projets massifs d'infrastructures, ayant pour principales conséquences l'aliénation des pêcheurs locaux, la sous (ou mauvaise) utilisation de ces infrastructures et l'absence de formation, de modernisation des flottes de pêche et d'autres mesures ayant permis d'assurer l'amélioration du secteur.

Il a établi (comme d'autres) un lien clair entre la

fourniture de l'aide et le soutien politique au programme japonais destiné à la CBI, à la CITES, aux Nations Unies.

Ces grands projets d'infrastructures, financés par le Japon, peuvent sembler impressionnants, mais aujourd'hui cette aide apparaît minime comparée à celle de l'Union Européenne dans son ensemble, comme l'a souligné Petitjean Roget il y a 12 ans. Les tableaux I et II ci-joints affichent les montants comparatifs des aides fournies par le Japon (presque exclusivement au secteur de la pêche) et l'UE (au titre du Mécanisme de développement européen et divers programmes de soutien majeurs au secteur agricole) à ces six pays des Caraïbes au cours de la même période. Dans l'ensemble, l'aide apportée par les programmes européens (plus de 620 millions d'euros) est pratiquement trois fois plus importante que celle fournie par le programme japonais (environ 220 millions d'euros) pendant la période 1987-2013.

Deux décennies se sont écoulées depuis 1994 au cours desquelles l'ECCEA a partagé ses inquiétudes avec la CBI quant aux effets sur la politique océanique et la conservation des espèces au niveau national et international de tels rapports humains influencés par l'aide aux pays des Caraïbes orientales. Ce phénomène est en mesure de fausser l'objectif même de cette politique, à savoir la conservation de la biodiversité, qui a si naturellement sa place au cœur des ces états insulaires, riches d'un environnement marin précieux et ayant un intérêt accru pour l'écotourisme; la difficulté consiste à assurer la transparence et une pleine participation publique à la mise en place d'une politique propre à chaque projet. Il faudrait aussi une vraie représentation au sein de conventions internationales pour que les intérêts nationaux de ces pays ne soient pas supplantés par les intérêts des autres pays.

En 1994 Ste Lucie, St Vincent et les Grenadines soutenaient depuis des années la position du Japon après avoir soutenu la question de la conservation auprès de la CBI et la décision sur le moratoire

de 1982. La Dominique et la Grenade venaient tout juste de se joindre à ces pays pour soutenir l'opposition du Japon à la création d'un sanctuaire de baleines dans l'océan austral (SOWS).

Antigua et Barbuda

En cette même année 1994, Antigua et Barbuda maintenaient leur position pro-conservation à la CBI, et cela depuis une dizaine d'années, et soutenaient la création d'un sanctuaire dans les Mers du Sud (SOWS), s'opposant à la chasse à la baleine scientifique en Antarctique, de manière constante depuis la première mise en place de ce programme par le Japon. Cependant Antigua et Barbuda abandonnèrent leur position de force deux ans plus tard, optant avec les autres îles pour ce que l'ancien Premier Ministre Lester Bird considérait comme un rapport «quid-pro-quo» avec le Japon. La validité de la politique initiale d'Antigua, antérieure à 1994, a été définitivement confirmée en mars 2014, lors du jugement de la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye au motif qu'elle n'a fourni aucune données utiles à la gestion de la chasse, mais était de nature commerciale, par conséquent contraire à la décision de 1982 du moratoire.

En 2010, l'ancien commissaire d'Antigua et Barbuda et vice-président de la CBI Anthony Liverpool, et les commissaires de 15 autres états membres, ont été impliqués dans un scandale qui a éclaté juste avant la réunion annuelle de la CBI de cette même année suite aux révélations d'un journal britannique selon lesquelles des fonctionnaires du gouvernement japonais auraient payé leurs frais de voyage et de logement, entre autres, par carte de crédit. Les paiements en espèce des cotisations annuelles de certains pays membres à la Commission ont également fait l'objet d'un examen approfondi. Le scandale a pris une telle ampleur que lors de la réunion annuelle de 2011 le Royaume-Uni a mené à l'adoption d'une résolution en vue d'une plus grande transparence des affaires financières de la CBI et établissant que les paiements à la Commission ne pouvaient être effectués à l'avenir que par virements à partir de comptes gouvernementaux officiels.

Dans un scénario devenu familier, le gouvernement japonais s'est construit un réseau de soutien parmi les pays destinataires de leurs aides, avant la réunion plénière de la CBI de septembre 2014, pendant laquelle on prévoit que le Japon et ses alliés résistent à toute proposition de soutenir le jugement de la CIJ.

Lors du sommet Japan-CARICOM de juillet 2014, le premier ministre japonais M. Abe a tenu une brève rencontre bilatérale avec le premier ministre d'Antigua et Barbuda, M. Gaston Browne, dans le but de confirmer leurs rapports spéciaux. Lors de cette rencontre, Abe a communiqué que le Japon avait lancé une étude pour élaborer un projet d'amélioration des équipements et des machines de pêche à Antigua et Barbuda ; la réunion s'est terminée avec la confirmation d'une «coopération continue au niveau international pour la réforme du Conseil de Sécurité des Nations Unies et l'utilisation durable des espèces marines vivantes» - phrase répétée sans arrêt à la CBI pour le soutien du programme japonais et sa pêche baleinière.

Dominique

En 2008 la Dominique a pris la décision courageuse de ne plus assister aux réunions de la CBI et a maintenu cette ligne de conduite, malgré l'aide japonaise restreinte pour la construction d'une 3e infrastructure de pêche à Portsmouth. Une quatrième grande infrastructure qui devrait être construite à Fond St Jean fait l'objet d'un examen à Tokyo depuis 2013. Suite à un échange de notes le 12 juin 2014, le gouvernement japonais a promis une aide d'1 million de \$US, sous forme de produits industriels, la plupart fabriqués par des sociétés japonaises qui avaient subi des dégâts lors du tremblement de terre de 2011. Le premier ministre Skerrit nous a fait part du renouvellement de son soutien à la décision japonaise lors de la conférence de presse et sa participation à la prochaine réunion de la CBI en 2014.

Saint Vincent et les Grenadines

A St.Vincent et les Grenadines, sur l'île de Bequia, un mouvement s'est créé pour lutter contre la

chasse à la baleine à bosse, pour laquelle la CBI avait accordé un quota controversé sur 6 ans dans le cadre de la pêche aborigène de subsistance. Au début de l'année 2014 le Capitaine Orson Olivier, descendant d'une grande famille de pêcheurs à la baleine, a annoncé qu'il «déposait les armes», ses harpons, et que son but était dorénavant d'observer les baleines; cette décision fait suite au mouvement parallèle d'un autre ancien chasseur de baleines, Gaston Bess, en 2013, fruit d'une longue campagne et l'implication du Trust National de St. Vincent et les Grenadines.

Sainte-Lucie

La Cour internationale a délibéré que "le programme japonais de la chasse à la baleine, 'JARPA II' n'est pas un programme de recherche scientifique tel qu'établi par les dispositions de la Convention de la CBI de 1946" et que la mise à mort des baleines se poursuit en violation du moratoire de la CBI sur la chasse à la baleine de 1982 et, pour les rorquals communs, dans les mers du sud (SOWS

La Cour internationale a également invité le gouvernement japonais à révoquer toute ordonnance de permis spécial en cours et à ne pas délivrer de nouveaux permis – mettant définitivement fin à JARPA II. Le jugement de la CIJ est définitif et sans appel. Le Japon a ensuite annoncé qu'il acceptera ce jugement. Par conséquent, il est surprenant que le Président de la CBI (qui est aussi le Commissaire de Sainte Lucie) incite le Comité scientifique de la CBI, lors de la réunion annuelle de juin 2014, à entreprendre une revue des résultats du programme discrédité par la CIJ.

Sainte-Lucie, qui a toujours joué un rôle central dans la stratégie japonaise, est le bénéficiaire d'investissements très avantageux. Ce pays représente à lui seul un allié important et occupe également une position de force en tant que pays-hôte de l'Organisation des États des Caraïbes Orientaux (OECS), groupement sous-régional économique et politique auquel les six états membres de la CBI appartiennent. Depuis 1987 les gouvernements successifs de ces îles

entretiennent des rapports étroits avec le Japon et sa stratégie "une aide contre une voix", au point qu'en avril 2014 un parti d'opposition, le "Lucian People's Movement" (LPM), écrit sur le site - http://caribtimes.com/2014/04/08/st-lucia-government-challenged-on-continued-japanese-aid/#.U_spDkuabwJ "malgré l'accord récemment mis en place entre Sainte-Lucie et le Japon" "le jugement de la Cour internationale pourrait avoir des répercussions sur la rentabilité de la chasse à la baleine japonaise, et dans ce cas inciter le gouvernement japonais à réduire de manière drastique ses contributions, et sa coopération technique avec des nations telles que Sainte-Lucie".

Le parti demande au gouvernement de Sainte-Lucie "d'informer la nation de l'assurance de la part du Japon de son intention de maintenir le même niveau de coopération qui existe entre les deux pays depuis 20 ans." Pour le LPM la vulnérabilité de Sainte-Lucie quant aux conséquences éventuelles d'un événement extérieur tel que le jugement de la CIJ "devrait servir d'avertissement au gouvernement de Sainte-Lucie, et montrer à quel point il est impératif de forger une stratégie économique capable de réduire notre immense dépendance de l'aide étrangère et de raviver les moteurs économiques de notre nation."

Conclusion

En conclusion, les tableaux en annexe montrent que la situation en 2014 a peu changé par rapport à celle décrite par Petitjean Roget en 2002. Il est clair qu'une grande partie de la population de ces îles se trouve aujourd'hui encore confinée dans une situation qui ne lui est pas vraiment favorable en raison des accords pris avec le Japon qui ne favorisent pas la réalisation des interventions internationales pour la protection de la vie océanique à une époque où la communauté mondiale, et ces États insulaires en particulier, sont confrontés aux plus grands défis environnementaux de tous les temps.

TABLE I: Subventions japonaises destinées au secteur de la pêche 1987-2013			Subventions en milliers de yen japonais	Equivalent en milliers de dollars [montant en milliers d'euros]	Subventions par an en milliers de dollars	Subventions par projet en milliers de dollars
St LUCIA	1987-2013	6 projets	6'173	60.2	6.7	10.0
St VINCENT & GRENADINES	1987-2013	6 projets	5'328	52.0	5.8	8.6
GRENADA	1989-2013	4 projets	5'010	48.9	6.1	12.2
DOMINICA	1993-2013	3 projets	5'786	56.5	8.0	18.83
ANTIGUA & BARBUDA	1997-2013	5 projets	5'184	50.6	8.5	10.12
St KITTS & NEVIS	2000-2013	3 projets	2'497	24.4	6.1	8.0
TOTAL			29'978	292.6 [Euro 222.1]	—	—

TABLE II: Financements de l'UE 1990-2013 - Programmes EDF & agriculture	To***	Antigua ME*	St Kitts ME	Dominica ME	Grenada ME	St Lucia ME	St Vincent ME	TOTAL ME
7th EDF	1	3.5	2.5	6.5	6.5	5.0	5.4	29.4
8th EDF	1	4.5	3.0	8.5	6.5	6.0	6.0	34.5
9th EDF	1	3.0	4.0	15.7	7.4	19.5	21.0	70.6
10th EDF	1	3.4	4.5	5.7	7.4	10.1	9.2	40.3
TOTAL		14.4	14.0	36.4	27.8	40.6	41.6	174.8
STABEX 94	1&2	—	—	10.5	2.2	26.2	31.2	70.1
STABEX 95	1&2	—	—	14.1	2.0	20.4	15.0	51.5
STABEX 96/97	1&2	—	—	10.2	0.9	13.6	16.5	41.2
STABEX 98	1&2	—	—	1.6	0.0	4.4	0.0	6.0
STABEX 99	1&2	—	—	0.9	0.0	3.1	0.0	4.0
STABEX remaining balance	1&2	—	—	3.8	0.3	9.0	3.5	16.6
TOTAL		—	—	41.1	5.4	76.6	66.2	189.4
SFA (programme 10-ans)		—	—	52.5	5.5	71.6	52.0	181.6
BAM (5 ans)		—	—	15.2	—	10.3	9.9	35.4
EU/ACP Sugar Protocol (2006-13)		—	45.1	—	—	—	—	45.1
GRAND TOTAL		14.4	59.1	145.2	38.7	199.1	169.7	626.3

* Milliers d'euros

*** 1 = Allocation, 1&2 = Allocation & Intérêt

Ce tableau n'inclue pas les fonds octroyés dans le cadre d'autres programmes de l'UE, par exemple : Vulnerability FLEX (effets de la crise économique internationale), FLEX Mechanism (instabilité des revenus des exportations) et Humanitarian Aid and Civil Protection (ECHO).



3RD MILLENNIUM
FOUNDATION
via Danzetta 24
06060 Paciano (PG)
Italy
www.3mf.org



Eastern Caribbean Coalition for
Environmental Awareness
P.O. Box 456
Roseau
Commonwealth of Dominica
www.eccea.com



Ocean Care
Oberdorfstrasse 16
Postfach 372
CH-8820 Wädenswil
www.oceancare.org



Pro Wildlife e.V.
Kidlerstrasse 2
D-81377 München
www.prowildlife.de